



l'Automne, source de vie...

Conseil syndical du SAGEBA

14 mars 2016 - Crépy-en-Valois



Validation du compte-rendu du conseil syndical du 22 février 2016



Compte administratif 2015



Compte administratif 2015

Compte Administratif 2015

FONCTIONNEMENT					
CHARGES			PRODUITS		
011	CHARGES GÉNÉRALES	62 246 €	74	DOTAT° ET PARTICIPAT°	260 053 €
012	CHARGES PERSONNEL	148 125 €	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	936 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	4 392 €	75	AUTRES PROD. GEST° COURANTE	
676	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0 €	042	AMM. DES SUBVENTIONS	3 706 €
042	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	54 286 €	013	ATTÉNUATION DE CHARGES	10 918 €
TOTAL		269 049 €	TOTAL		275 613 €

INVESTISSEMENT					
CHARGES			PRODUITS		
001	SOLDE D'INVEST REPORTÉ		10	DOTATIONS	2 056 €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	134 453 €	13	SUBVENTIONS	80 646 €
23	TRAVAUX EN COURS	119 965 €	40	DOTAT° AUX AMORTISSEMENTS	54 286 €
040	OPÉRATIONS D'ORDRE / AMMORTISSEMENT SUBV PERÇUES	3 706 €	001	SOLDE D'INVESTISSEMENT REPORTÉ	
TOTAL		258 124 €	TOTAL		136 988 €

- Excédent en fonctionnement de **6 564 €**
- Déficit en investissement de **- 121 136 €** (lié à des subventions pas encore été perçues).



Affectation des résultats 2015

Affectation des résultats 2015

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de
l'exercice 2015,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

Un excédent de fonctionnement de : 6 564

Un excédent reporté de : 189 113

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 195 677

Un déficit d'investissement de : 121 136

Soit un besoin de financement de : 121 136

=> Affectation complémentaire en réserve (1068) : 121 136 €



Conseil syndical du SAGEBA

Participations communales 2016



Participations communales 2016

Suite au DOB, proposition d'augmentation des participations de 1%, ce qui représente 1 028,35 € au total sur les 39 communes.



Conseil syndical du SAGEBA

Budget primitif 2016



Budget primitif 2016

FONCTIONNEMENT					
CHARGES			PRODUITS		
011	CHARGES GÉNÉRALES	110 000 €	013	ATTÉNUATIONS CHARGES	0,00 €
012	CHARGES PERSONNEL	159 500 €	7471	SUBVENTION AESN	133 751 €
022	DÉPENSES IMPRÉVUES	1 437€	7474	CONTRIBUTION DES ADHÉRENTS	103 791 €
023	VIREMENT À SECTION D'INV.	0 €	7473	SUBVENTION DÉPARTEMENT	8 100 €
065	CH. DE GESTION COURANTE	5 000 €	7478	SUBV. AUTRES ORGANISMES	8 800 €
067	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00 €	77	AMORTISSEMENTS	38 542 €
042	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	91 587 €	002	EXCÉDENT ANTÉRIEUR	74 541 €
TOTAL		367 525 €	TOTAL		367 525 €

INVESTISSEMENT					
CHARGES			PRODUITS		
139	AM. SUBVENTIONS PERÇUES	38 542 €	001	SOLDE D'INV. REPORTÉ	-121 136 €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	189 340 €	21	VIREMENT DE SECT° DE FONCT.	0 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (AVEC 1ERE TRANCHE TRAVAUX RUS MOISE ET NOIR)	105 000 €	13	SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT	345 792 €
23	TRAVAUX EN COURS (PPRE T2)	104 000 €	10	AFFECTATION DES RÉSULTATS	121 136 €
020	DÉPENSES IMPRÉVUES	497 €	040	OPERATIONS D'ORDRE	91 587 €
TOTAL		437 379 €	TOTAL		437 379€



Délibération pour la mise en place de l'entretien professionnel pour les agents

Les évolutions réglementaires ont conduit à la suppression du système de notation pour l'évaluation des agents, au bénéfice de la mise en place de l'entretien professionnel, dès 2015.

En 2015, le SAGEBA a utilisé, après consultation du comité technique, le modèle d'entretien fourni par le centre de gestion de l'Oise.

Il appartient à chaque collectivité de déterminer les critères à partir desquels la valeur professionnelle du fonctionnaire est appréciée, en tenant compte de la nature des tâches et du niveau de responsabilité.

Ces critères portent notamment sur : les résultats professionnels obtenus par l'agent et la réalisation des objectifs, les compétences professionnelles et techniques, les qualités relationnelles, la capacité d'encadrement ou d'expertise ou, le cas échéant, à exercer des fonctions d'un niveau supérieur.

Il est proposé au Conseil Syndical de délibérer sur la mise en place de l'entretien professionnel, sur la base du modèle de compte-rendu joint à la convocation, qui présente l'ensemble des points vus lors de cet entretien.



Modification du tableau des effectifs

Modification du tableau des effectifs

Le contrat de la secrétaire comptable n'étant pas reconductible en l'état, il est proposé au conseil syndical une solution permettant de garder cet agent dans les services :

- **En supprimant** le poste d'adjoint administratif 1^{ère} classe à temps incomplet (15h/semaine) en catégorie C à compter du 31 juillet 2016,
- **En créant** un poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe à temps incomplet (15h/semaine) en catégorie B à compter du 1^{er} août 2016.



Délibération de demande de subvention pour la tranche 2 des travaux de restauration

Travaux :

- Restauration hydromorphologique par :
 - La mise en place d'épis déflecteurs en génie végétal
 - Du retalutage/reprofilage des berges en pente douce
 - De la recharge granulométrique (cailloux)
- Restauration de la continuité écologique par l'aménagement/suppression de petits ouvrages
- Plantations



- Secteurs d'intervention :

- Automne (Béthisy-Saint-Martin, Béthisy-Saint-Pierre, Verberie, Orrouy, Vauciennes, Coyolles, Néry, Saintines)
- Ru de Visery (Orrouy)
- Ru Saint-Mard (Auger-St-Vincent)
- Ru Fond de Vaux (Duvy)
- Sainte-Marie (Duvy)
- Ru de Baybelle (Rocquemont, Séry-Magneval)
- Ru de Gervalle (Gilocourt)
- Ru de Bonneuil (Bonneuil-en-Valois)
- Ru Voisin (Bonneuil-en-Valois)
- Ru Hironnelle (Béthisy-Saint-Pierre)
- Ru Vésio (Gilocourt)
- Ru Noir (Russy-Bémont)
- Ru de Russy (Russy-Bémont)



Etudes :

- Etude d'avant-projet pour la renaturation du ru Ville
 - Restauration hydromorphologique
 - Aménagement/suppression d'ouvrages pour restaurer la continuité écologique
 - Aménagement en génie végétal
 - Restauration de berges
- Secteur d'intervention :
Ru Ville (Saint-Vaast-de-Longmont, Verberie).



- Etude de restauration de la continuité écologique de l'Automne et de renaturation du ru de Saint-Sauveur

Etude portant sur deux complexes d'ouvrages sur l'Automne :

- Moulin de la Roche
- Moulin Rouge
- Ces moulins sont distants de 650m.
- Totalement bloquants (poissons et sédiments)

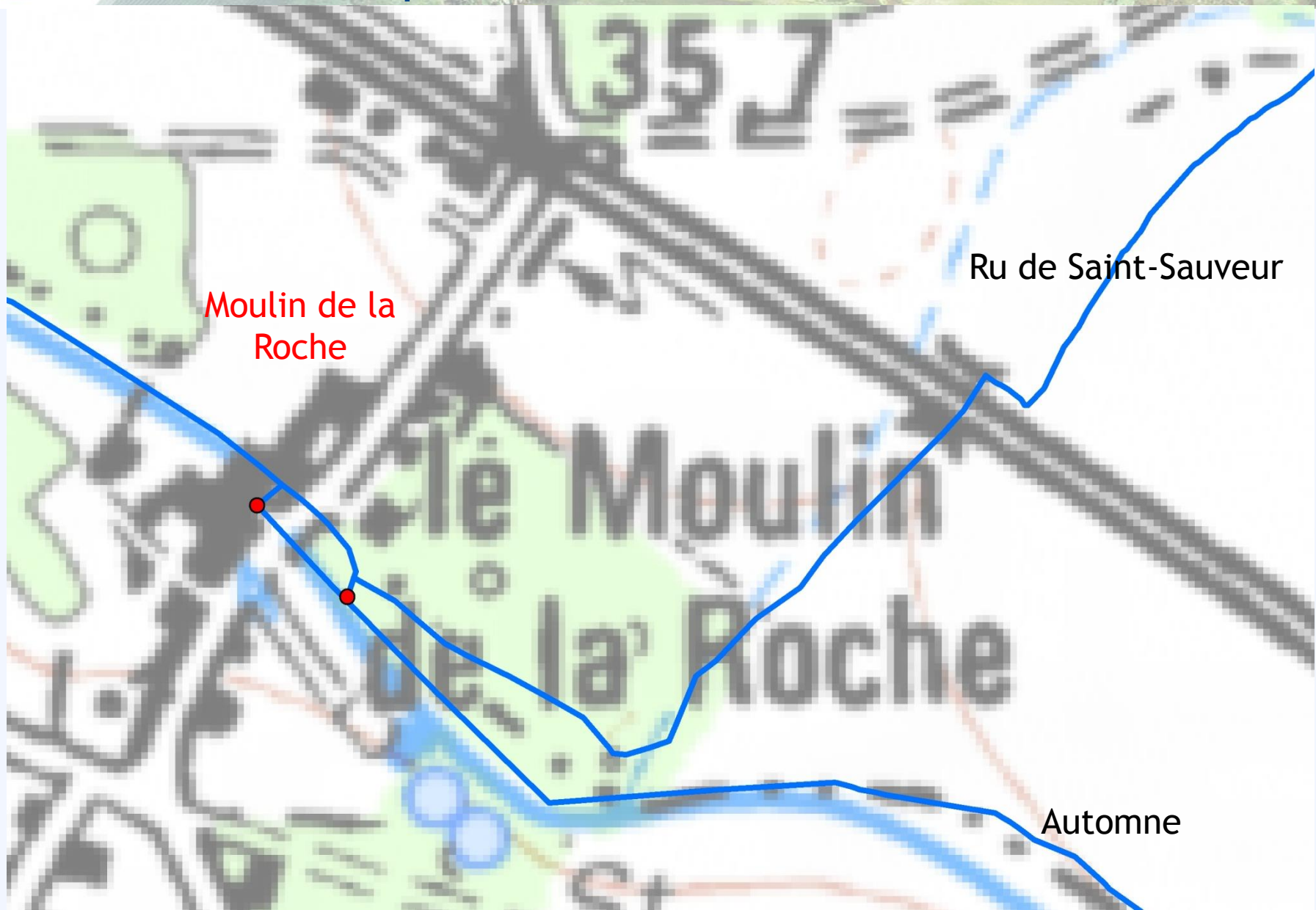
Etude incluant la renaturation du ru de Saint-Sauveur

- Ru conflue avec le bras de décharge du moulin de la Roche (lien hydraulique)



Conseil syndical du SAGEBA

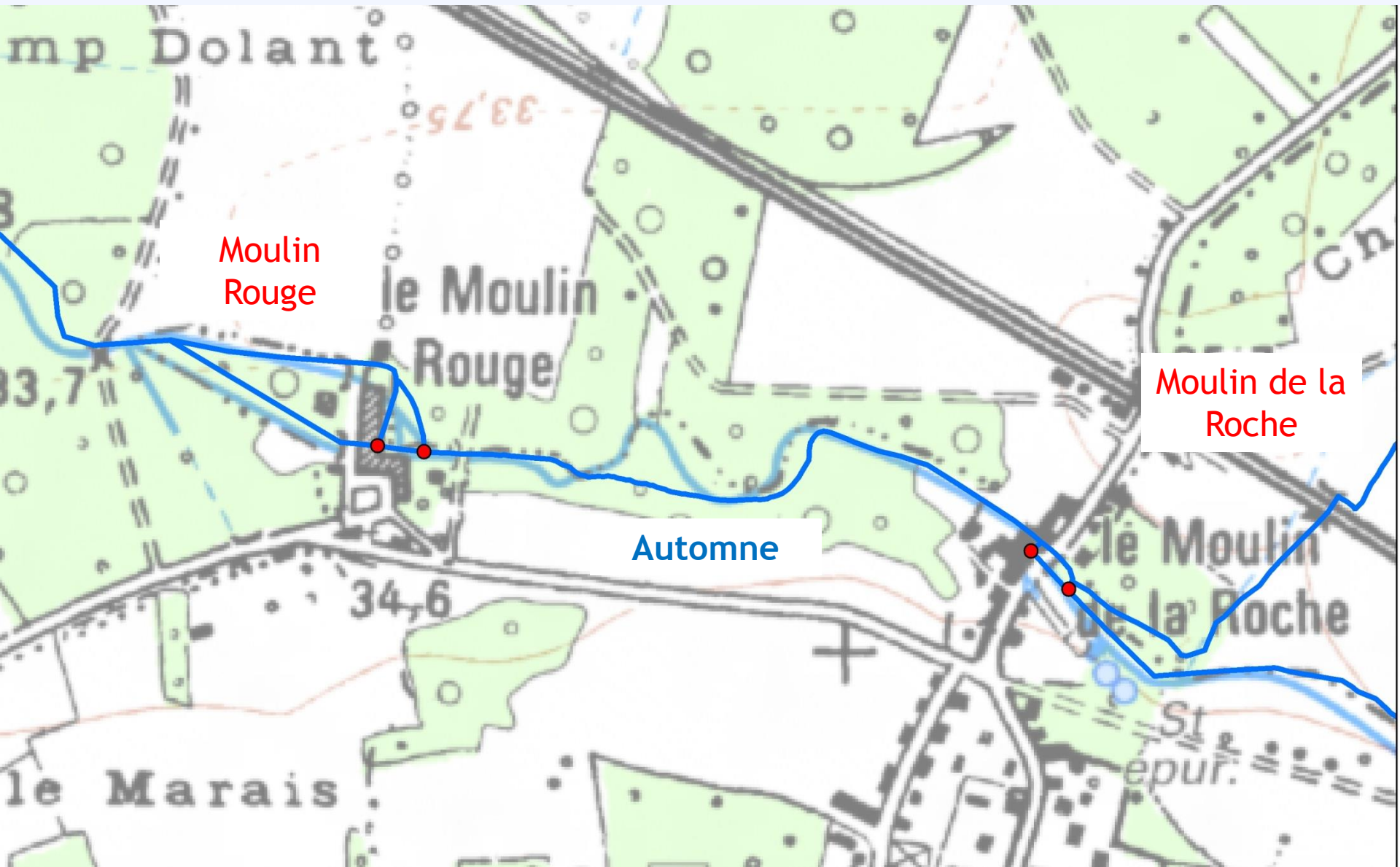
Subvention pour la tranche 2 des travaux de restauration





Conseil syndical du SAGEBA

Subvention pour la tranche 2 des travaux de restauration





Objectifs de l'étude :

- Etablir un diagnostic des ouvrages et des cours d'eau
- Proposer un scénario de restauration de la continuité écologique
 - Aménagement des ouvrages
 - Suppression partielle ou totale
- Proposer un scénario de renaturation du ru de Saint-Sauveur
 - Restauration hydromorphologique



Conseil syndical du SAGEBA

Subvention pour la tranche 2 des travaux de restauration

Moulin de la Roche





Conseil syndical du SAGEBA

Subvention pour la tranche 2 des travaux de restauration



Moulin Rouge



Conseil syndical du SAGEBA

Subvention pour la tranche 2 des travaux de restauration

Ru de Saint-Sauveur



Montant des travaux

- Restauration hydromorphologique :
 - 84 665 € HT soit 101 598 € TTC
- Restauration de la continuité écologique :
 - 1 500 € HT soit 1 800 € TTC

Montant des études

- Etude d'avant-projet pour la renaturation du ru Ville :
 - 12 500 € HT soit 15 000 € TTC
- Etude de restauration de la continuité écologique :
 - 30 000 € HT soit 36 000 € TTC

➔ Soit un budget prévisionnel total de 154 398 € TTC

A photograph of a narrow stream flowing through a lush, green forest. The water is calm, reflecting the surrounding trees and foliage. In the foreground, several lily pads float on the water's surface. The banks are lined with dense vegetation, including tall grasses and various shrubs. The overall atmosphere is peaceful and natural.

Merci de votre attention